



D A T E L I E R S

RALLYE PHOTO

5ème édition



30/09

RDV à 9h - Salle Saintonge n°5
Rue Fernand Chapsal 17100 Saintes
Gratuit - Ouvert à tous - Prix à gagner
Plus d'infos sur www.dateliers.com

photostore

AtlantiC ciné
Sony Digital Cinema
4K

D.S
Souchon

Michel
Garnier

Idée du Projet

L'idée est de faire un concours de photos à Saintes qui a la particularité d'être ce qu'on appelle un « rallye photographique », c'est à dire que le concours se déroule pendant seulement une journée.

Le rendez-vous est fixé le samedi 30 septembre 2017 à 9h à la Salle Saintonge n°5, rue Fernand Chapsal 17100 Saintes (à proximité de la mairie), où un petit déjeuner sera offert pendant que l'on recueille les derniers inscrits. À 10h, on tirera au sort le thème du concours, qui commencera dans la foulée.

Chaque participant portera un badge avec un numéro permettant d'identifier sa participation au concours.

Le rallye photographique se terminera à 16h30 au plus tard, toujours à la Salle Saintonge n°5 où chaque participant devra rendre trois photos qu'il aura choisit directement sur son appareil, sans les avoir retouchées par ordinateur. Le retour des photos pourra se faire de 14h30 à 16h30, heure à laquelle nous mettrons un point final à la journée « rallye ».

Le vendredi 13 octobre 2017 à 18h30, une remise de prix sera organisée à l'Atlantic Ciné de Saintes (17 Rue champagne st Georges - Parc Les Coteaux - 17100 Saintes), ainsi qu'une exposition des images des participants primés par un jury de professionnels indépendants de l'association. Un apéritif sera offert pour l'occasion.

Objectifs

Étant des passionnés de l'image, l'idée d'un concours « express » de photos paraissait séduisante et attractive d'un point de vue culturel et social.

Les participants doivent observer la ville de Saintes d'une manière différente en prenant le temps de réfléchir à tout ce qu'il y a autour d'eux, chercher différents points de vue pour arriver à faire la meilleure photo. Saintes possède un potentiel photographique important que nous souhaitons mettre en avant.

Une chose importante à noter dans ce type d'événement est le mélange des candidats et du public, c'est un concours intergénérationnel rassemblant amateurs, professionnels, amis, familles, jeunes et moins jeunes...

Ce rallye photo est organisé la base du don et du bénévolat afin de dynamiser la ville de Saintes. Cet investissement de tous permet au rallye photo d'être plus pertinent d'année en année.



Participants

Le concours est ouvert à toute personne possédant un appareil photo numérique. Nouveauté cette année, les possesseurs de smartphones pourront également participer, en sachant que les applications de retouche photo sont interdites. La ou les photos brutes devront ainsi être fournies, sous peine d'annulation de la participation au concours.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs jusqu'à 18 ans, téléchargeable sur le site internet de l'association. La préinscription au concours est fortement recommandée. Elle peut être faite à partir de notre site internet

www.dateliers.com

Catégories

Il y aura deux catégories selon l'âge des concurrents :

- Catégorie A : Adultes à partir de 18 ans.
- Catégorie B : Jeunes, jusqu'à 17 ans.

Prix

Des prix seront remis aux participants dont les photos auront été primées par un jury indépendant. Le détail des prix sera publié avant le concours sur le site internet www.dateliers.com

Prérequis

Les photos devront respecter quelques normes :

- Elles doivent être réalisées avec la technologie numérique.
- Leur format au moment de la remise doit être JPG.
- Chaque participant devra faire une photo « contrôle » qui sera la première photo qui apparaîtra sur la carte et une photo « témoin » qui sera la dernière photo qui apparaîtra sur l'appareil.
- Les images ne pourront pas contenir des scènes ou des messages qui puissent altérer le développement physique mental ou moral des mineurs ni qui puissent promouvoir la haine, le mépris ou la discrimination pour des motifs tel que la naissance, la race, le sexe, la religion, la nationalité, l'opinion ou quelques autres circonstances.
- Les photos doivent être originales et avoir été réalisées par le participant pendant la journée du rallye photographique à Saintes, le 30 septembre 2017.
- Chaque participant pourra présenter un maximum de 3 photos.
- Les photos réalisées par un autre auteur ne seront pas acceptées.
- Les participants qui ne respectent pas le règlement seront automatiquement disqualifiés.
- Aucune retouche photo n'est admise.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur le site web Dateliers (www.dateliers.com) en remplissant le formulaire dédié, ou au plus tard le jour même du concours (déconseillé). Dans tous les cas les participants devront se représenter à l'endroit des inscriptions le jour même.

Les 3 photos (maximum) choisies par chaque participant devront être remises entre 14h30 et 16h30 à la Salle Saintonge n°5, rue Fernand Chapsal à Saintes. Le participant devra avoir choisi ses 3 photos avant de se présenter à la remise des images.

La première et la dernière photo qu'il y aura sur la carte devront être la photo contrôle et la photo témoin.

Jury

Le jury est formé par cinq personnes issues du milieu de la photo ou de l'art, non membres du bureau de l'association Dateliers, et sa mission est de sélectionner les meilleures photos du concours, en suivant un barème de notation fourni par l'association Dateliers.

Les gagnants disposeront de 30 jours après la remise des prix pour récupérer leur prix. Passé ce délai si le participant n'a pas manifesté son acceptation du prix, il sera entendu qu'il y renonce. Il reviendra alors à l'association Dateliers.

Remise des prix

La remise des prix aura lieu le vendredi 13 octobre 2017 à 18h30 à l'Atlantic Ciné de Saintes (17 Rue champagne st Georges - Parc Les Coteaux - 17100 Saintes).

Protection, traitement, exposition des photos

Les participants autorisent l'association Dateliers à l'utilisation de leurs photos pour qu'elles puissent être exposées pour la célébration de l'activité. Les photos pourront aussi être publiées sur internet.

Les photographies gagnantes pourront être publiées ou reproduites par l'association ou par des tiers sans limite de temps.